

Wallisellen, le 8 avril 2025

Fusion officialisée

ASCP fusionne avec Swissavant – un signal fort pour l’avenir du secteur des peintures en Suisse

La fusion entre l’Association professionnelle suisse des commerçants en peinture (ASCP) et Swissavant – Association économique Artisanat et Ménage sera effective rétroactivement à partir du 1^{er} janvier 2025: après l’approbation de l’Assemblée générale de l’ASCP au printemps 2024, l’Assemblée générale de Swissavant a elle aussi approuvé à l’unanimité le 7 avril 2025 le contrat de fusion avec l’ASCP. La fusion entre les deux associations économiques nationales est ainsi officiellement officialisée.

Grâce à cette fusion, tous les membres de l’ASCP bénéficient dès à présent d’un accès illimité à l’ensemble des services de Swissavant, dans le cadre d’une adhésion continue à une association professionnelle forte et bien ancrée. Tous les membres actuels de l’ASCP bénéficient automatiquement de tous les services de Swissavant à des conditions de membre avantageuses, sans avoir à fournir d’efforts administratifs supplémentaires.

Cette fusion offre de nouvelles perspectives, en particulier aux nombreux établissements de formation de la branche de la peinture, et surtout un large éventail de services de soutien – de la formation (professionnelle) à la sécurité (CFST), en passant par les conseils en gestion d’entreprise et les services spécifiques à la branche.

«Pour les membres de l’ASCP, la fusion signifie avant tout plus de services et de prestations, plus d’avantages et une transition sans heurt vers une organisation nationale renforcée», explique Christoph Rothermund, directeur de Swissavant. Swissavant est responsable de la mise en œuvre administrative et juridique de la fusion qui vient d’être approuvée.

Pour plus d’informations sur la fusion et les avantages pour les membres de Swissavant, les personnes intéressées peuvent se rendre sur le site web ou contacter:

Silvia Keller, Service membre,

E-Mail: silvia.keller@swissavant.ch, T: 044 878 70 50.

www.swissavant.ch